



**ZA LES GRANDS CHAMPS
LE THILLAY
A PARK**

**Projet ONYX
A PARK**

**PJ 33
Courrier DRAC - Archéo**

ICPE		DRAC	
INDICE	Ind 1	DATE	05/06/2013

**MAITRISE
D'OUVRAGE**

**LES GRANDS CHAMPS
DEVELOPPEMENT
1 avenue Eugène Freyssinet
GUYANCOURT
01 30 60 21 04**

SAS Les Grands Champs Développement
SAS au capital de 37 000 €
Challenger - 1 avenue Eugène Freyssinet
78280 Guyancourt
Tél. : 01.30.60.66.37 - Fax : 01.30.60.50.08
510 665 870 RCS Versailles
Siret 510 665 870 00018

Architecte : Atelier M3 - 83, boulevard du Montparnasse 75006 PARIS
Coordination des études : COTEC - 4, rue des grilles, 93500 Pantin
BE Structure : Brezillon - 50, allée des impressionnistes, 95944 Roissy CDG cedex
BE Fluides : M3C Ingénierie - 54, rue de bois Bernard, 62580 Arleux-en-Gohelle
BE Sprinkler : ELITHIS Ingénierie - 1C, Boulevard de Champagne BP 41249, 21012 Dijon Cedex
BE Acoustique : GAMBA - 163, rue du Colombier, 31670 LABEGE BEVRD
: GTA Environnement - 152, rue de Picpus, 75012 Paris AMO
Environnement : Dauchez Payet - 19, rue Vignon, 75008 Paris
BE ICPE : Socotec - 90-112 Avenue de la Liberté, 94700 Maisons-Alfort
Bureau de contrôle : Qualiconsult - 16 rue de la république, 95570 Bouffemont
CSSI - Conseil SI : Sastec - 1 Avenue de l'Europe Centre commercial Belle Epine, 94320 Thias
CSPS : LS Conseil - 1/3 rue Montéa, 75015 Paris



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

SAS LES GRANDS CHAMPS AMENAGEMENT
Reçu le

10 JUIN 2013

00064

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMEGOUX
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 79
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : yves.roumegoux@culture.fr
BF/YR/ [2012-1138b] 2013 n° 2038
Votre dossier réf.: 0967 -1 A 057 603 1244 8

LES GRANDS CHAMPS AMENAGEMENT
C/O SEMAVO
Parvis de la Préfecture
Immeuble SOGE 2000 rue du Verger
95021 CERGY PONTOISE Cedex

Paris, le 05/06/2013

L'opération de diagnostic réalisée sur le terrain sis Lieu-dit "Les Grands Champs", cadastré Section ZB - parc. 20, 21, 22, 163, 170 à 173, 177, 181, 183, 184, 185, 201, 203, 204, 217 pp, 219 à 228, 95500 Le Thillay, en application de l'arrêté n° 2012-602 du 22/10/2012, est achevée. Le rapport m'est parvenu le 22/05/2013. Conformément à l'article R 523-36 du code du patrimoine, je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire de ce rapport d'opération. Je me permets de vous rappeler que, selon la réglementation en vigueur (circulaire MENC/DP du 26/03/1993), la communication de ce type de document à des tiers doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Service régional de l'archéologie. Le présent envoi vous est donc fait à usage interne.

Je vous informe que le terrain d'emprise du projet ne fera l'objet d'aucune nouvelle prescription d'archéologie préventive.

Toutefois, si au cours des travaux des vestiges archéologiques étaient mis au jour, vous seriez tenu de m'avertir conformément aux dispositions du code du patrimoine, art. L. 531-14.

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
La Directrice régionale des affaires culturelles

Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France
116 Jean-Marie Gouédo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France